

## INTRUSIONS SUR LE RESEAU RATP DES PASSIONS QUI IMPACTENT LES AGENTS

Plusieurs vidéos circulent sur le net montrant des personnes qui s'introduisent facilement dans notre réseau et sur les toits de nos trains. Outre le fait qu'elles se mettent en danger, cela a des conséquences immédiates sur les conducteurs et conductrices qui subissent des interrogatoires. La RATP doit revoir ses défaillances pour empêcher les intrusions et ainsi protéger son personnel.

### Les agents de conduite en première ligne en cas d'accidents

Les conducteurs et conductrices de la ligne 6 ont encore en mémoire les problèmes qu'a rencontré notre collègue suite au décès d'un voyageur à la Motte Picquet-Grenelle. A peine évacuée que de nouvelles situations viennent réveiller les inquiétudes. Plusieurs vidéos sur des sites internet montrent des personnes courir sur le toit d'un train entre les stations Passy et Bir-Hakeim. Les vidéos datent de plusieurs mois. En période des fêtes, notamment en service nuit, de nombreuses tentatives d'intrusions ont généré des coupures de courant. **Le 31 décembre 2016, un jeune « free runner » est décédé à la station Daumesnil. Une enquête de police est en cours, notre collègue a fait les frais des interrogatoires. Même s'il n'est en rien responsable, le choc psychologique est important.** La direction minimise, mais c'est toujours les agents de conduite qui sont en première ligne. Pire encore, la direction a laissé le collègue continuer son service sur 18 interstations car l'unité était trop occupée par la grande nuit du 31 décembre. Inadmissible ! Tout l'effectif susceptible d'intervenir était à l'ouest de la ligne.



### La direction doit s'améliorer pour empêcher les intrusions sur notre réseau

Une séance extraordinaire du CHSCT MTS a eu lieu le 10 janvier 2017, **SOLIDAIRES** et la section **ligne 6** y étaient présents. **Nous avons largement appuyé sur le fait que l'agent victime d'un AGV doit être immédiatement pris en charge, et peu importe l'organisation prévue.** La ligne 6 a reconnu avoir fait une erreur.

La ligne 6 n'est pas la seule concernée par les intrusions. D'autres endroits du réseau permettent d'accéder au toit des trains. **La direction doit expressément répertorier ces points d'accès et en améliorer l'étanchéité. De plus, au passage du tunnel à l'aérien des plateformes anti-projections ont été installées sur le réseau, nous avons demandé leur remplacement par des filets. SOLIDAIRES estime que l'application stricte de la réglementation est une sécurité,** en créer une spécifique peut être source d'interprétations et d'erreurs mettant en danger l'agent de conduite. Le service juridique de la RATP a lancé des procédures pour faire interdire les vidéos qui circulent sur la toile.

Nous espérons que la direction de la RATP mettra en œuvre nos demandes et ainsi protéger les agents. **Solidaires sera présent en HIS pour donner plus d'informations à celles et ceux qui le désirent.**